

L'ALIMENTATION DU TROUPEAU DE VACHES ALLAITANTES ET DES ÉLÈVES EN LIMOUSIN

JE PARLERAI SURTOUT DES ELEVAGES DE « PLEIN AIR INTEGRAL », CAR JE N'AI PAS REALISE D'ETUDE PARTICULIERE SUR LES ELEVAGES TRADITIONNELS LIMOUSINS DE producteurs de veaux de lait ou de veaux de Lyon.

« Plein air » et systèmes traditionnels se rejoignent d'ailleurs. Dans l'un et l'autre système nous sommes en présence de naisseurs de bovins à viande en race Limousine. Il faut trouver des systèmes fourragers adaptés à l'alimentation des mères (suitées ou non), à l'engraissement des produits.

L'alimentation de base traditionnelle repose sur l'herbe, le foin et les racines (betteraves et topinambours).

Pour des raisons de main-d'œuvre et de mécanisation, les racines posent un problème, surtout le topinambour qui ne se conserve pas après arrachage.

D'autre part, la maîtrise de la récolte des foins ne semble pas pour demain...

Pour toutes ces raisons, les exploitations qui essaient d'évoluer s'orientent actuellement vers l'ensilage d'herbe et l'ensilage de maïs plante entière.

Le plein air.

Quelle est la place du « plein air » dans ce contexte ?

L'élevage de plein air est dans une situation relativement satisfaisante pour le moment. Les qualités de rusticité et de fertilité de la race Limousine ne sont pas étrangères à cette situation.

Il me semble nécessaire de décrire rapidement ce contexte « plein air » pour rendre plus intelligibles les motivations au niveau de la production fourragère.

Disons tout d'abord que l'élevage en « plein air » a conduit les éleveurs à devenir plus ou moins sélectionneurs. La mauvaise laitière ou l'animal qui a des pieds fragiles est automatiquement et obligatoirement éliminée car les cas isolés sont moins faciles à traiter qu'en système traditionnel.

Le groupe dans lequel je travaille gère un troupeau de 2.000 vaches. Les animaux utilisent l'herbe le plus longtemps possible.

Chaque troupeau (1 taureau et 35 vaches) est hiverné si possible sur un parc médiocre de 1 à 2 hectares pendant 150 jours (15 novembre-15 avril le plus souvent). Les animaux reçoivent pendant cette période une ration de 15 à 20 kg de foin par tête.

Les vêlages commencent au mois de janvier avec un maximum en février. Les vaches suitées reprennent le pâturage vers le 15 avril (cette date coïncide avec le début des saillies).

Quelques critères :

$$\frac{\text{S.F.P.}}{\text{S.A.U.}} = 92 \%$$

$$\frac{\text{S.T.H.}}{\text{S.F.P.}} = 60 \%$$

$$\frac{\text{U.G.B.B.O.E.}}{\text{S.F.P.}} = 1,00 \sim \text{prélèvement de 2.500 U.F./U.G.B./an.}$$

Taux de vêlage : 97 % (100 vaches saillies donnent 97 naissances).

Taux de sevrage : 91 % (100 vaches saillies donnent 91 veaux sevrés de huit mois).

Système fourrager actuel.

16 L'éleveur est avant tout préoccupé par la bonne présentation de son troupeau et par la limitation des incidents sanitaires. Le chargement moyen

Elevage de plein air

L'alimentation des vaches et des génisses pleines.

Nous avons vu que jusqu'à présent la majorité des élevages hivernaient avec du foin (2 à 3 tonnes par vache suivant la qualité et l'année). Ce foin est distribué chaque jour dans des remorques râteliers.

Les nouvelles formules font appel à l'ensilage d'herbe ou à l'ensilage de maïs.

Avec de l'herbe préfanée on peut obtenir un ensilage de 0,66 U.F. par kg de M.S.

En libre service, un prélèvement de 30 kg d'ensilage et 3 kg de foin permet à une vache suitée de se maintenir en bon état.

L'ensilage de maïs en libre service permet aussi d'obtenir un très bon état en fin d'hivernage.

Deux problèmes sont cependant posés par ces nouvelles rations : le taux de fertilité se maintiendra-t-il, en particulier avec le maïs ? Le rationnement n'est-il pas obligatoire si l'on veut éviter les excédents de lait après la naissance du veau ?

Suivant les réponses à ces questions, le libre service sera ou ne sera pas condamné. Il est évident que la perte du libre service augmentera les heures de main-d'œuvre.

Plusieurs structures de distributions sont actuellement testées :

- silo-couloir non couvert, libre service,
- silo-couloir couvert (partie inférieure utilisée par l'ensilage, partie supérieure par le foin), libre service,
- auges linéaires dans les parcs, rationnement,
- auges linéaires couvertes avec cornadis, rationnement.

L'alimentation des veaux de la naissance au sevrage (sept-huit mois).

Les veaux vivent en plein air avec leur mère de la fin de l'hiver au
18 sevrage.

Elevage de plein air

observé facilite les choses. La qualité de l'herbe (et par voie de conséquence celle du lait), favorise le bon état des veaux. Le parasitisme est relativement faible.

La production fourragère n'est réellement intensifiée que sur les prairies de fauche. Là encore cependant on fait preuve de mesure — « déprima-ge » au printemps — car les techniques de récolte du foin laissent trop de part à l'imprévu, d'autant que la pluviométrie est abondante (700 à 1.000 mm) et que les journées vraiment favorables se font attendre jusqu'à juin...

Les prélèvements varient de 2.000 à 5.000 U.F. par hectare suivant le mode d'exploitation et les parcelles. Les fertilisations sont surtout phosphatées (30 à 100 unités/hectare).

Sur le plan qualitatif, les variations sont importantes. On trouve de 19 à 40 % de légumineuses (matière verte au m²). La méthode des grades (de VRIES) a permis de constater que la composition de la flore pouvait être satisfaisante : grades 6,5 à 7,5 obtenus sans difficulté.

L'évolution du système fourrager.

Le système qui vient d'être décrit donne satisfaction au moins sur le plan économique.

Les très faibles investissements nécessaires permettent des marges intéressantes compte tenu des aptitudes de transformation de la race Limousine.

L'augmentation des charges globales incite cependant à l'intensification.

Dans un premier temps, certains élevages se sont préoccupés d'une meilleure maîtrise de la production d'herbe. L'ensilage s'est substitué au « déprima-ge » (technique de freinage de la poussée de l'herbe). Cet ensilage prend la place d'une partie du foin.

Dans un second temps on vise l'accroissement de la production pour augmenter le chargement U.G.B./ha. Ceci est obtenu par la création de prairies temporaires et par la culture du maïs. Cette intensification est localisée sur les parcelles les plus favorables.

La complémentation est de plus en plus précoce. Commencée avant trois mois, elle permet de gagner 17 kg à 180 jours par rapport à la complémentation après trois mois.

La formule utilisée comprend des céréales, de la luzerne déshydratée, des tourteaux et des minéraux. Les caractéristiques sont les suivantes : 0,87 U.F./kg, 120 g de M.A.D./kg.

Cet aliment de complémentation est distribué *ad libitum* dans des mangeoires sélectives ou rationnées à 1,5 kg par jour. La consommation peut aller jusqu'à 150 kg jusqu'au sevrage.

L'alimentation des veaux après le sevrage.

L'incertitude du marché des semi-finis conduit à envisager l'engraissement pour l'obtention de carcasses de 300 kg.

Depuis trois ans des essais d'engraissement de taurillons ont été entrepris.

Notre groupe utilise la ration suivante :

Maïs ensilé + urée	5 à 22 kg
Luzerne déshydratée	1,5 kg constant
Orge	2 à 4 kg

L'aliment de complémentation au pré est utilisé pendant les deux premiers mois d'engraissement pour limiter les stress.

Le maïs utilisé (I.N.R.A. 258) permet d'obtenir assez facilement 0,26 U.F. au kg et 30 % de matière sèche.

Alimentation des génisses de l'année.

Elle ne recevaient que du foin pendant l'hivernage jusqu'à ces dernières années.

De plus en plus, les éleveurs distribuent 2 kg de concentré par tête et par jour. Nous constatons des phénomènes d'inappétence avec les formules riches en urée.

Des essais sont en cours pour remplacer le foin par de l'ensilage de maïs, en particulier pour les génisses destinées au vêlage précoce, saillies à quinze mois et vélant à deux ans.

Nous avons observé une croissance moyenne de 750 g sur seize génisses cet hiver.

En conclusion.

Il ne s'agit pas d'un rapport exhaustif.

Les techniques mises au point donnent satisfaction sur le plan économique mais les perspectives de conjoncture incitent à des changements.

Nos marges diminueront du fait de l'augmentation des charges et du nivellement du prix de la viande sur les cours mondiaux.

Notre région est intermédiaire entre les zones de culture et les zones extensives. Nous ne pouvons raisonnablement intensifier sur toutes les surfaces.

Si le rapport du prix de la terre et des revenus possibles se maintient, le chargement U.G.B./ha devra augmenter progressivement.

Pour des raisons de milieu, seules les zones privilégiées seront intensifiées : terres au relief acceptable, bien drainées.

Le vrai problème est de déterminer pour cette région le *niveau d'intensification fourragère souhaitable*. Nous avons mis au point les documents de travail nécessaires : comptabilités analytiques, « Contrôle budgétaire permanent », « Analyse des temps de travaux ».

M.-Y. GRAFEILLE,

Technicien du C.E.T.A. de Pierre-Buffière (Haute-Vienne).